

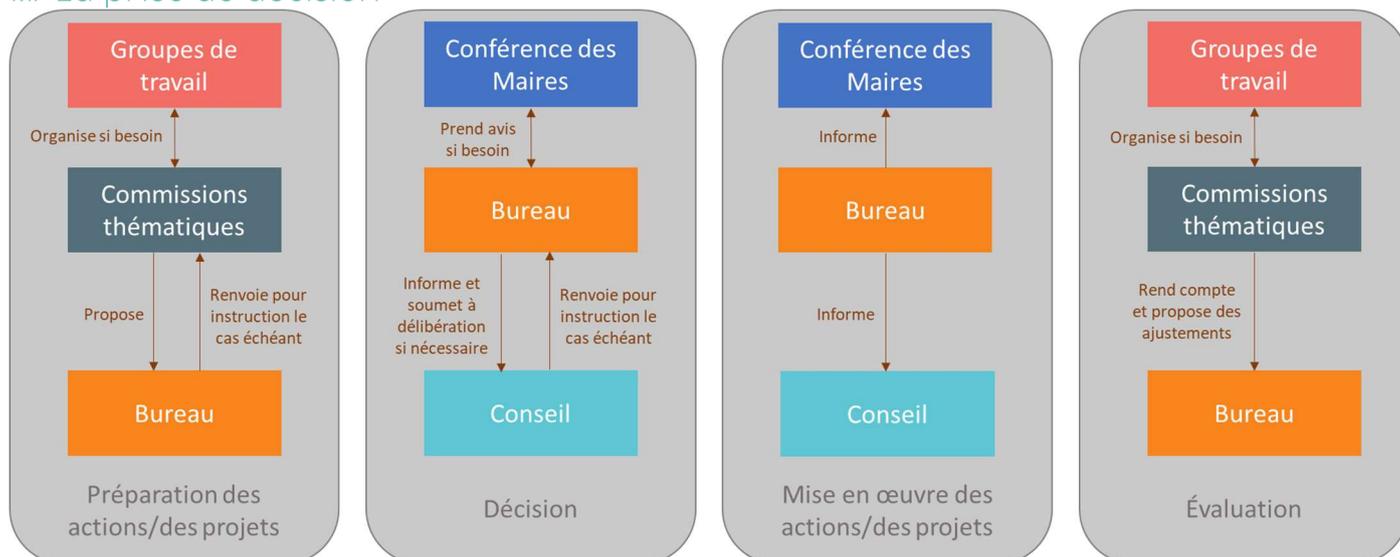
Rapport d'activité 2022

UN TERRITOIRE ENGAGÉ, PARTOUT, POUR TOUS !



1- La vie des instances

1.1/ La prise de décision



En 2022, se sont tenus :

- 39 Commissions thématiques ou Groupes de travail
- 4 Conférences des Maires
- 10 Conseils communautaires
- 36 Bureaux communautaires

1.2/ La gouvernance

118 délibérations ont été prises au cours des différents Conseils communautaires.

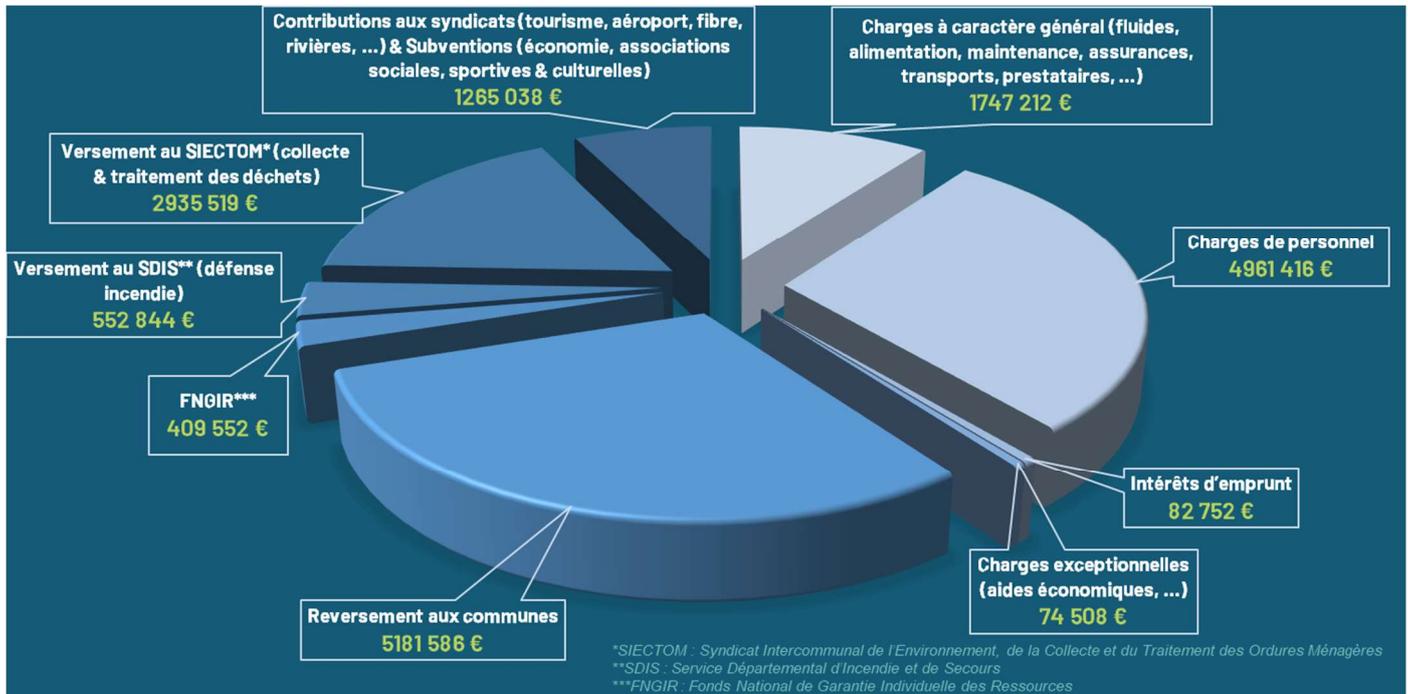


2-Administration générale

2.1/ Finances

Dépenses de fonctionnement (tous budgets confondus)

Le reversement aux communes via les attributions de compensation reste la première source de dépenses. Les charges de personnel – 29% des dépenses totales – ont été impactées par les orientations nationales (revalorisation du point d'indice, ...) ainsi que par la révision du régime indemnitaire au sein de la collectivité. Les charges à caractère général ont subi une hausse importante sur le 2^{ème} semestre en lien avec la hausse du coût des matières premières.

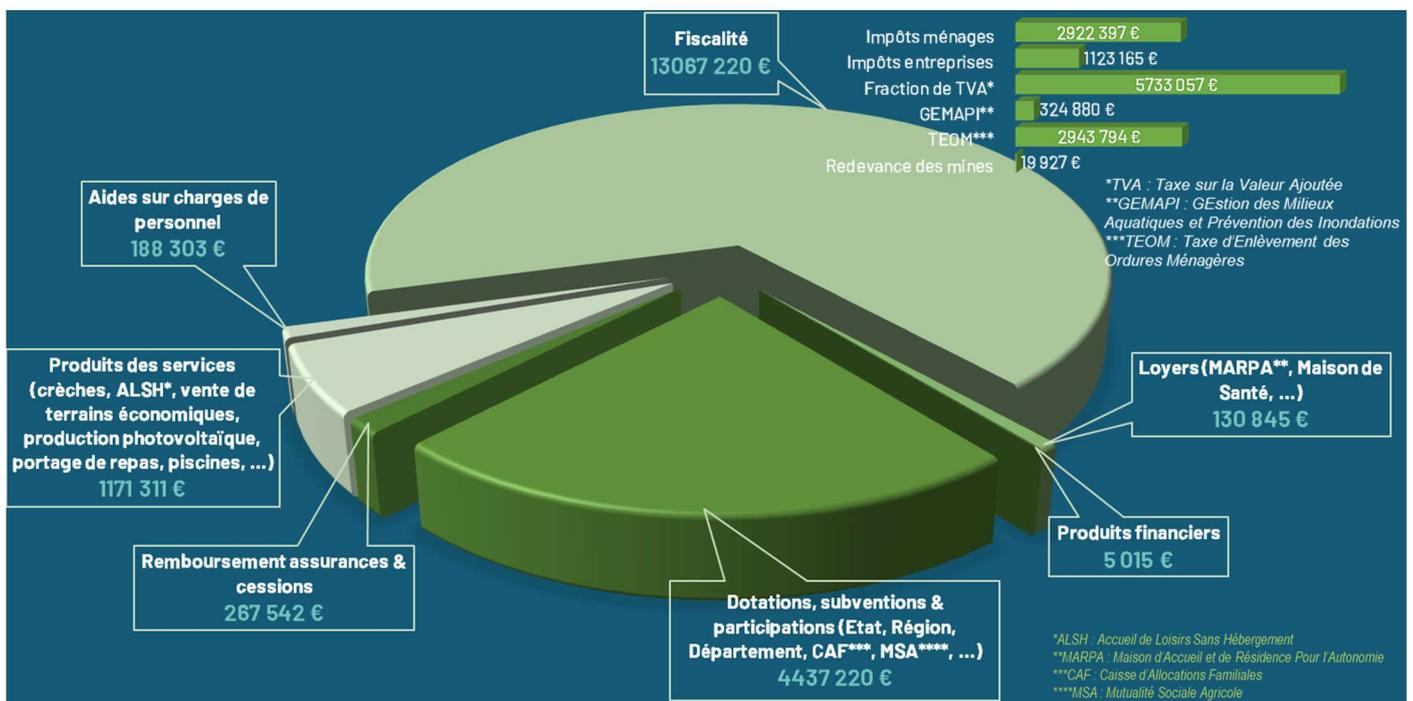


Recettes de fonctionnement (tous budgets confondus)

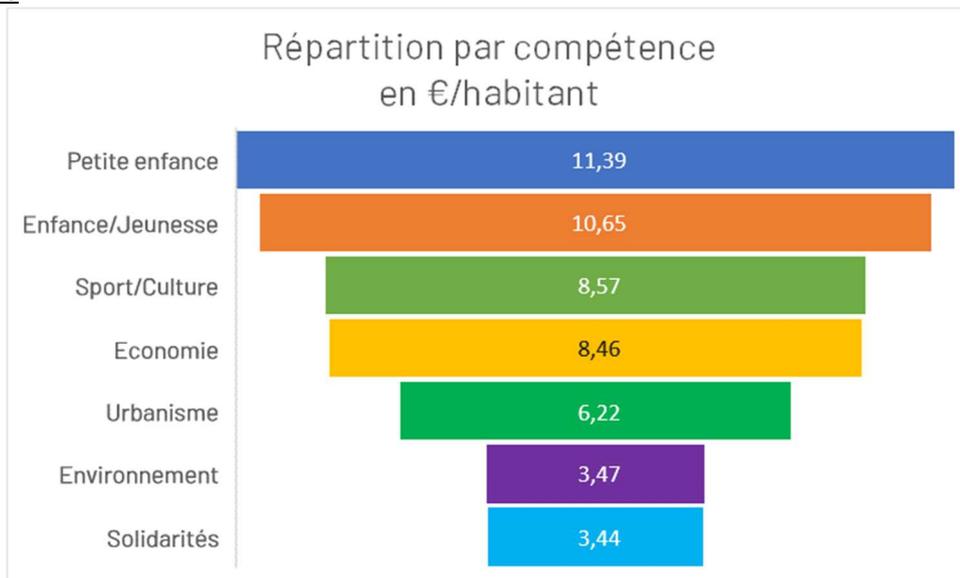
La fiscalité est la première source de recettes mais a évolué dans sa structuration puis qu'une partie des impôts directs de la collectivité a été remplacée par une fraction de la TVA.

Au regard des compétences en matière de petite enfance et d'enfance/jeunesse, la communauté de communes perçoit des participations substantielles de la CAF principalement.

Les produits des services, directement versés par l'utilisateur, ne représentent que 6,1% des recettes totales.



Par compétences

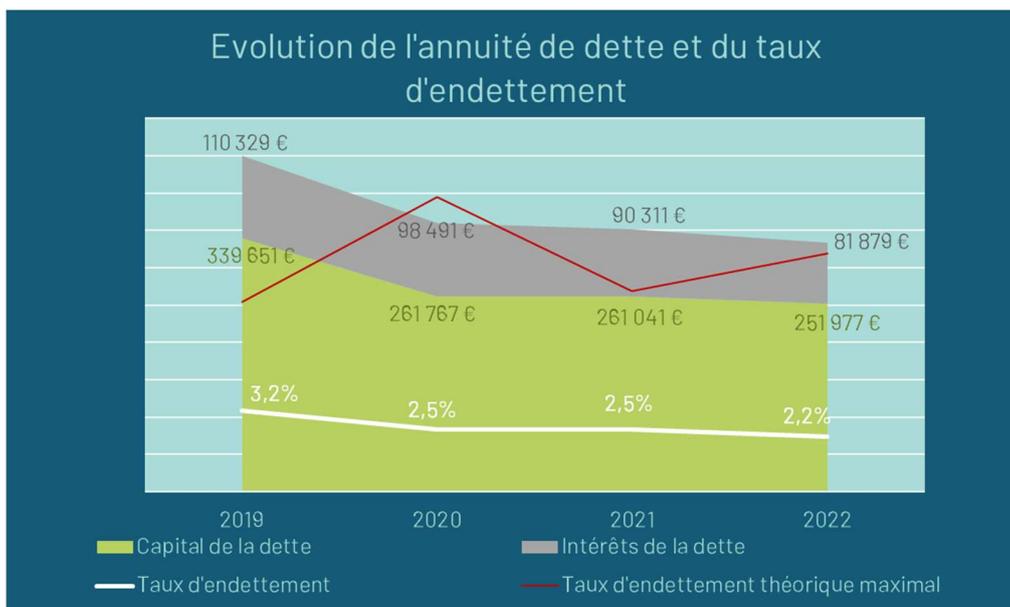


Etat de la dette

L'épargne nette de la collectivité est de 1,12 millions d'euros. Cela représente la capacité de la collectivité à autofinancer de l'investissement.

La capacité de désendettement est de 1,9 ans (seuil critique à 12 ans).

Ces valeurs traduisent une santé financière très saine mais de plus en plus contrainte au regard d'un certain nombre d'évolutions contextuelles.



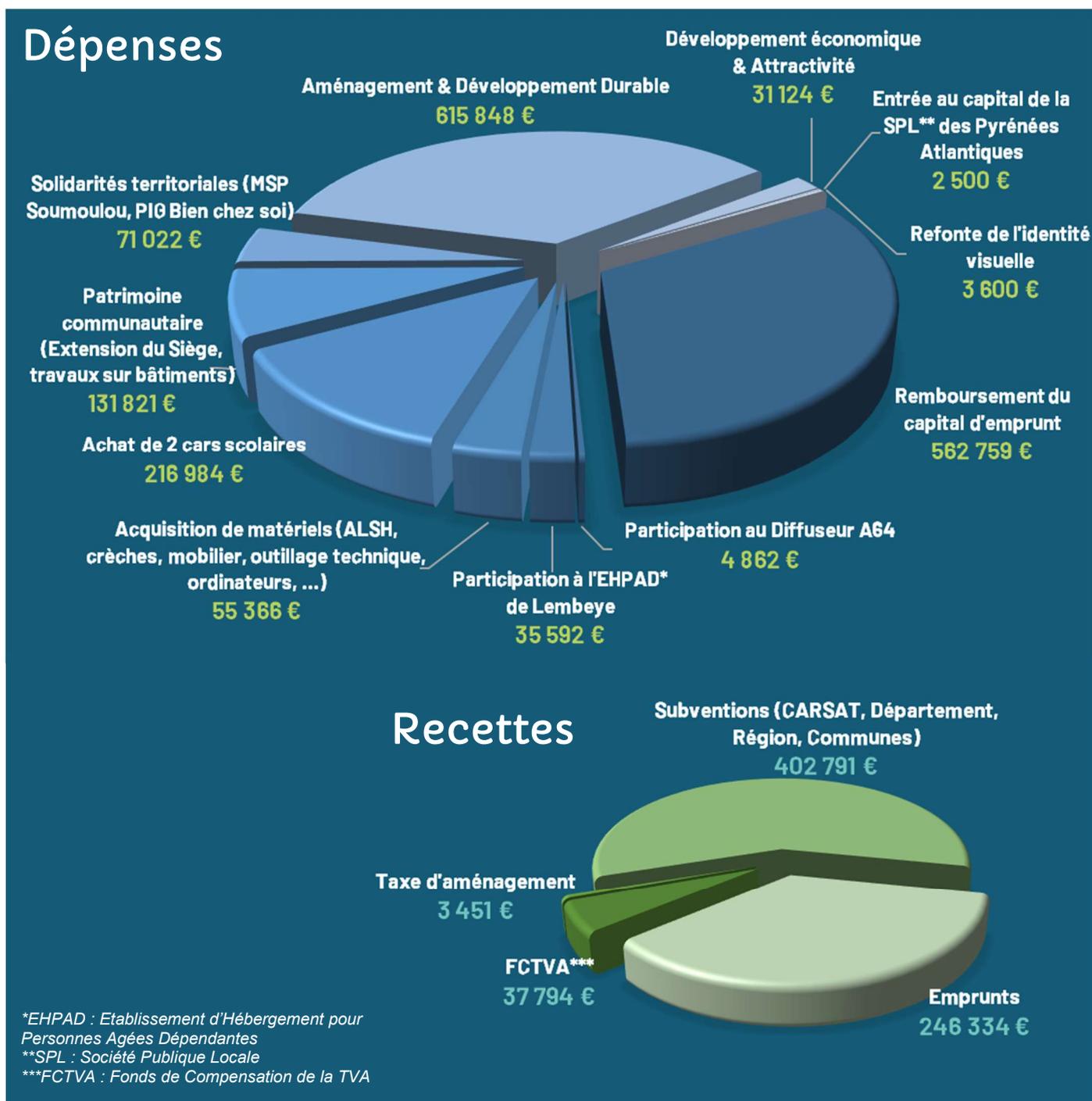
Investissement (tous budgets confondus)

Plusieurs opérations d'investissement ont été menées en 2022 notamment en matière d'environnement avec la réhabilitation de décharges sauvages ou l'opération de replantation de haies bocagères.

La poursuite de la réalisation des documents cadre en matière d'aménagement et de développement durable (Plans locaux d'urbanisme, plan climat air énergie territorial, schéma cyclable, études hydrauliques, ...) a également marqué l'année 2022.

Enfin, des opérations bâtimentaires importantes ont été lancées (études ou travaux) telles que l'extension du siège, la maison de santé à Soumoulou ou la reconstruction de l'espace jeunes à Morlaàs.

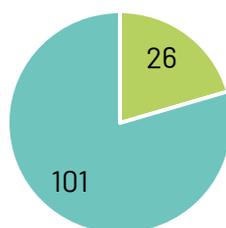
Le remboursement du capital des emprunts représente 32% des dépenses d'investissement.



2.2/ Ressources humaines

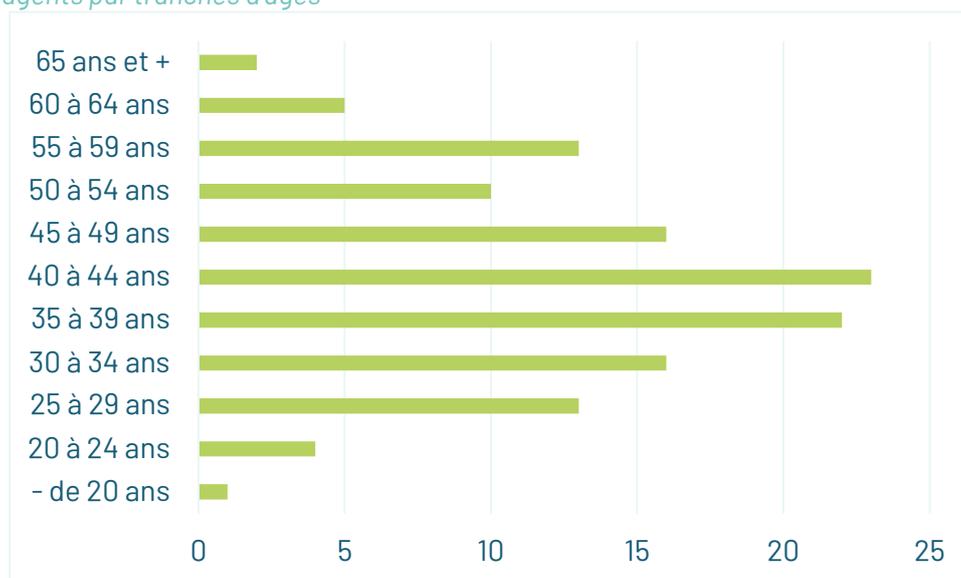
Quelques chiffres

2 emplois fonctionnels & 125 emplois permanents pourvus par 103 titulaires & 22 contractuels



■ Hommes ■ Femmes

Répartition des agents par tranches d'âges



130 agents contractuels sur des accroissements temporaires ou saisonniers (en lien avec le service Enfance/Jeunesse principalement).

En 2022, la refonte de l'organisation interne de la collectivité a été poursuivie ainsi que la modernisation des outils de travail afin de limiter les tâches répétitives sans valeur ajoutée. Cela a également concerné le service RH avec le déploiement du logiciel métier et la mise en place du coffre-fort numérique (bulletin de salaire, notification d'arrêtés, ...).

Ce travail s'est accompagné de la construction d'un référentiel métier permettant la valorisation des parcours et la mise en œuvre d'un large plan de formation (334 jours de formation qui ont concernés 92 agents).

En parallèle, les lignes directrice de gestion, ayant pour objet de formaliser la politique RH de la collectivité, ont fait l'objet d'une démarche concertée au sein des instances consultatives avec 6 Comités Techniques et Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail. Ainsi, la mise en place d'une organisation du temps de travail permettant une amélioration de la qualité de vie avec des cycles adaptés aux missions, la possibilité de recourir au télétravail, la formalisation des procédures en matière de prévention, ...ont été déclinées. De même, le régime indemnitaire a été revalorisé pour 86% des agents.

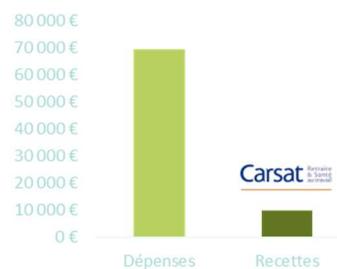
Les actions en faveur du personnel ont été poursuivies avec les prestations du CNAS, du CAS, l'octroi de titres restaurants et la participation à la prévoyance. De plus, la collectivité a instauré le forfait mobilité durable.

En 2022, les élections professionnelles se sont tenues avec la réorganisation des instances et notamment la création du Comité Social Territorial.

2.3/ Gestion du patrimoine

Au-delà de l'entretien et de la maintenance du patrimoine communautaire (bâtiments, flotte automobiles et cars scolaires, zones d'activités, terrains naturels, ...), des actions plus marquantes ont été réalisées telles que :

- la création d'une pièce de vie à la MARPA à Lembeye,
- le changement des huisseries à la trésorerie de Morlaàs,
- la réfection de l'espace jeux au lac du Gabas à Lourenties.



L'orage de grêle intervenu sur le secteur de Nousty a engendré des dégâts très importants et notamment sur la Structure Multi-Accueil située sur cette commune.

De plus, les travaux d'extension du siège ont été lancés (*crédits consommés en 2022 : 62 280 €*) afin de répondre aux besoins liés à l'augmentation des effectifs à la suite de la fusion, à l'accueil de réunions et à la confidentialité nécessaire pour l'accueil des administrés. Un financement a été sollicité auprès de l'Etat.



La gestion des occupations illicites des gens du voyage sur le foncier communautaire, et plus particulièrement les zones d'activité, est de plus en plus récurrent.

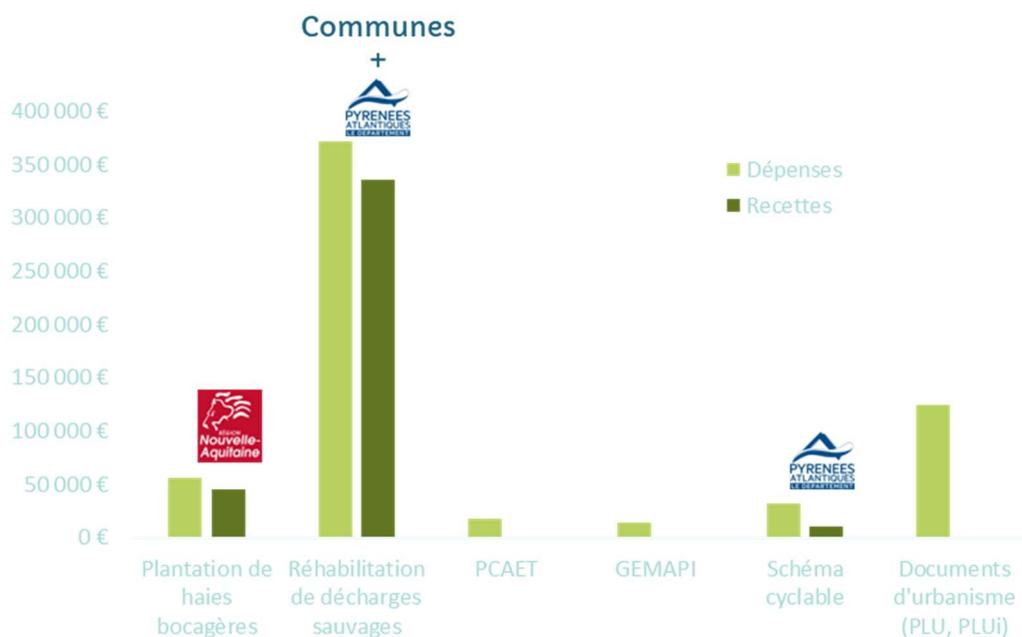
2.4/ Communication

Avec une nouvelle charte graphique présentée en début d'année, la déclinaison s'est opérée sur différents types de supports ainsi qu'avec l'acquisition de goodies.

De plus, la structuration du service a permis de professionnaliser la communication de la collectivité en adaptant les canaux et supports (réseaux sociaux, site internet, affichage, publication, ...) aux cibles concernées ainsi qu'en investissant de nouveaux (vidéo). Cette organisation a permis aux habitants de mieux repérer les informations émanant de la communauté de communes.

Le service a également œuvré, en interne, à la mise en place d'une culture commune et à la transversalité (lettre interne, canal Teams dédiés, ...) ainsi qu'à la prise en main des nouveaux outils avec un accompagnement de proximité.

3-Aménagement & Développement durable



3.1/ Urbanisme

La compétence de la collectivité dans ce domaine s'appuie sur deux composantes : la planification qui fixe les règles du droit des sols et l'instruction des autorisations qui les applique.

Instruction des autorisations du droit des sols

Le service qui traite les demandes sur 41 communes couvertes par un document d'urbanisme, a instruit 1358 dossiers en 2022 :

- 858 déclarations préalables
- 119 certificats d'urbanisme
- 341 permis de construire
- 8 permis de démolir
- 13 permis d'aménager
- 19 Etablissements Recevant du Public.

Cette année a également été marquée par le passage à la dématérialisation des demandes.

Planification

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est le document d'urbanisme de référence qui permet de construire un projet d'aménagement et de développement pour tout un territoire.

Le PLUi Ousse-Gabas qui concerne les 14 communes du sud-est du territoire a été approuvé en 2022 après une enquête publique au cours de laquelle le dossier a été consulté 3300 fois et 265 observations émises et traitées pour apporter systématiquement une réponse.

Pour les 59 autres communes, le PLUi Pays de Morlaàs & Coteaux du Vic-Bilh a démarré avec un diagnostic dense qui a mobilisé les élus de communes (16 temps de travail) afin d'alimenter la définition des enjeux de Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

En parallèle, la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) du Grand Pau couvrant le territoire du Nord Est Béarn a été engagée par le Syndicat Mixte du Grand Pau (CA Pau Béarn Pyrénées, CC Luys en Béarn et CCNEB). La collectivité y participe activement car ce document s'impose dans ces préconisations aux PLUi.

3.2/ Environnement

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification qui a notamment pour but d'assurer la transition énergétique du territoire et d'améliorer la qualité de vie et l'environnement.

La stratégie arrêtée, a été engagée la définition du plan d'actions. Celui-ci s'est construit de manière concertée avec les habitants et les acteurs du territoire à travers d'ateliers thématiques mais également de questionnaires (381 réponses) et de 150 micros-trottoirs. Ainsi 18 actions ont été coconstruites et détaillées dans leur contenu. Les actions d'adaptation au changement climatique ont été mises en lien avec le travail réalisé sur la Trame verte & bleue par la collectivité les années précédentes.

Au titre de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations), pour le secteur où elle n'exerce pas la compétence en propre, la collectivité a finalisé les études hydrauliques permettant d'identifier les points noirs hydrauliques, leur origine et les solutions techniques et financières les plus adaptées pour les traiter. 12 secteurs sont concernés.

La réhabilitation des décharges sauvages sur les communes de Barzun, Bassillon-Vauzé, Espoey, Gabaston, Ger, Gomer, Nousty, Ponson-Dessus et Pontacq a été finalisée.

Un programme de plantation de haies bocagères a été proposé aux communes et aux habitants avec pour but d'assurer des fonctions de brise-crue et/ou brise-vent et/ou d'opérer des connections entre espaces naturels pour permettre la continuité écologique. Ainsi, 8604 plants sont concernés représentant 5 km de haies.



Enfin, les programmes de sensibilisation et d'animation ainsi que les plans de gestion (pelouses sèches à orchidées, Zone humide, ...) ont été poursuivis.

3.3/ Mobilités

Bien que non directement compétente en matière de mobilités, ce sujet interagit néanmoins directement avec l'organisation des territoires et leur attractivité endo et exogène.

Ainsi, la collectivité a élaboré de manière concertée (70 participants aux ateliers) un schéma cyclable dans lequel 17 itinéraires cyclables ont été retenus.

De plus, le projet d'échangeur autoroutier A64/Pau-Morlaàs a été présenté à la concertation. La communauté de communes participe au financement.



Régie des transports scolaires

La collectivité a organisé les transports scolaires sur le secteur du Vic-Bilh avec 16 circuits sur 10 lignes. 238 élèves ont été transportés.

La régie propose également des prestations de service pour les sorties (écoles, collèges, ALSH). En 2022, 230 sorties ont été assurées.

4- Développement économique & Attractivité

4.1/ Foncier & Immobilier d'entreprises

La collectivité dispose sur l'ensemble du territoire de 7 zones d'activités. Des terrains restent disponibles à l'implantation d'entreprises.

En 2022, 2,1 ha ont été vendus et la ZA de Samsons-Lion clôturée.

Au regard du contexte et des réglementations visant à limiter l'imperméabilisation des sols, la requalification de locaux vacants sera un enjeu pour poursuivre une politique d'accueil d'entreprises. Ainsi un travail a été engagé pour qualifier les locaux permettant d'accueillir de l'activité économique, en commençant par le secteur le plus en tension autour de la ZA Berlanne à Morlaàs. 261 locaux ont été catégorisés.

4.2/ Soutien aux entreprises & à la création d'entreprises

Compte tenu de son tissu économique, la communauté de communes a développé une offre d'accompagnement des entreprises et des créateurs basés sur un fonctionnement de réseau.

Ainsi, 9 RDV découverte d'entreprises et 1 éduc'tour ont été organisés.

En 2022, le dispositif Club Créa a été étendu sur l'ensemble du territoire avec 15 séances pour soutenir 40 porteurs de projet. Celui-ci propose un accompagnement collectif pour rompre l'isolement et aider à développer une culture économique et entrepreneuriale.

Via le FISAC (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce), la collectivité a attribué 12000€ d'aides pour moderniser ou rénover les locaux et outils de travail.

4.3/ Agriculture

Dans le cadre du Pays de Béarn, la communauté de communes participe au développement et à la structuration des filières locales puisque ces sujets de transition se questionnent et s'organisent à une échelle supra-communautaire. Le Plan Alimentaire Territorial a été défini dans sa stratégie et des démarches telles que le collectif fermier et Mangez béarnais ont été soutenues.

4.4/ Petites Villes de Demain

La collectivité accompagne les communes de Morlaàs, Pontacq & Lembeye, dans leurs projets de revitalisation et de transition. Cette dynamique de soutien aux centralités dans leur rôle de structuration du territoire, s'appuie sur une animation forte mettant tous les acteurs en complémentarité et mobilisant les habitants des bassins de vie.

En 2022, 83 334€ de financements ont pu être mobilisés pour soutenir les études et actions menées sur différentes thématiques : habitat, mobilités, espaces publics, ... L'avenant pour intégrer la commune de Pontacq à l'ORT (Opération de Revitalisation de Territoire) a été validé. Une étude pour la revalorisation des marchés locaux a été lancée.



4.5/ Tourisme

La communauté de communes a délégué au Syndicat Mixte du Tourisme Nord Béarn les missions d'animation touristique mais reste compétente concernant les équipements touristiques. Il a donc été procédé en 2022 à la refonte du PLR (Plan Local de Randonnées) du secteur Ousse-Gabas.

Sur l'ensemble du territoire, il s'agit de 450km de sentier à entretenir.

5-Services à la population

Aide à la formation	42 181 €
Enseignement musical	50 249 €
Subventions exceptionnelles écoles de musique secteur	
Ousse Gabas	10 607 €
Actions culturelles/événementiel	9 200 €

Après plusieurs mois de préparation, la communauté de communes a signé le 22 mars la Convention Territoriale Globale avec la CAF.

Il s'agit d'un projet pour le territoire concernant les thématiques de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'accès aux droits, de l'inclusion numérique, de l'animation de la vie sociale, le logement et l'accompagnement social.

Les communes de Serres-Morlaàs et de Simacourbe sont également signataires.



5.1/ Petite enfance

L'offre de service de la collectivité dédiée à la petite enfance s'articule entre :

- le RPE (Relais Petite Enfance),
- le LAEP (Lieu d'accueil Enfant Parent),
- les SMA (Structures Multi-Accueil).

Celle-ci a été réorganisée et étendue en 2022 pour le RPE et le LAEP permettant de proposer des actions parentalité en proximité et d'accompagner au mieux 630 familles et les 125 assistantes maternelles au sein du RPE.

Les 220 enfants accueillis au sein des 5 SMA du territoire bénéficient d'un encadrement professionnel et dynamique s'appuyant sur de nombreux projets autour de l'alimentation, de la nature, de la santé...

Les cuisines des SMA de Morlaàs et Buros ont obtenues la labellisation Ecocert avec le recours à 26% de produits certifiés bio.



5.2/ Enfance - Jeunesse

L'offre de service enfance/jeunesse est constituée autour de 8 structures : 6 ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et 2 Espaces jeunes.

1894 enfants et 182 jeunes ont été ainsi accueillis au cours de l'année.

Les équipes éducatives élaborent les programmes d'accueil, d'activités et de sorties pour promouvoir et accompagner le vivre ensemble, l'autonomie, la citoyenneté, la coopération et le développement personnel.



2 journées olympiques/paralympiques ont été organisées en juin pour les ALSH dans le cadre de Terre de jeux 2024.

5.3/ Culture

La collectivité a souhaité engager une réflexion à travers l'élaboration d'un Projet Culturel de Territoire, pour organiser son intervention en matière d'animation et de soutien à la vie culturelle.

A ce jour, les accompagnements sont l'héritage des 3 intercommunalités avant fusion. Cette démarche traduit également la volonté d'harmoniser l'offre de service dans le domaine.

Un travail plus précis en ce sens a été initié pour les écoles de musique avec le soutien du Département.

La communauté de communes a également développé des aides à l'événementiel et un partenariat avec le Parvis de Tarbes (scène nationale) pour proposer des spectacles en proximité. 4 d'autres eux ont été organisés dans les communes de Cadillon, Ger, Morlaàs et Serres-Morlaàs.

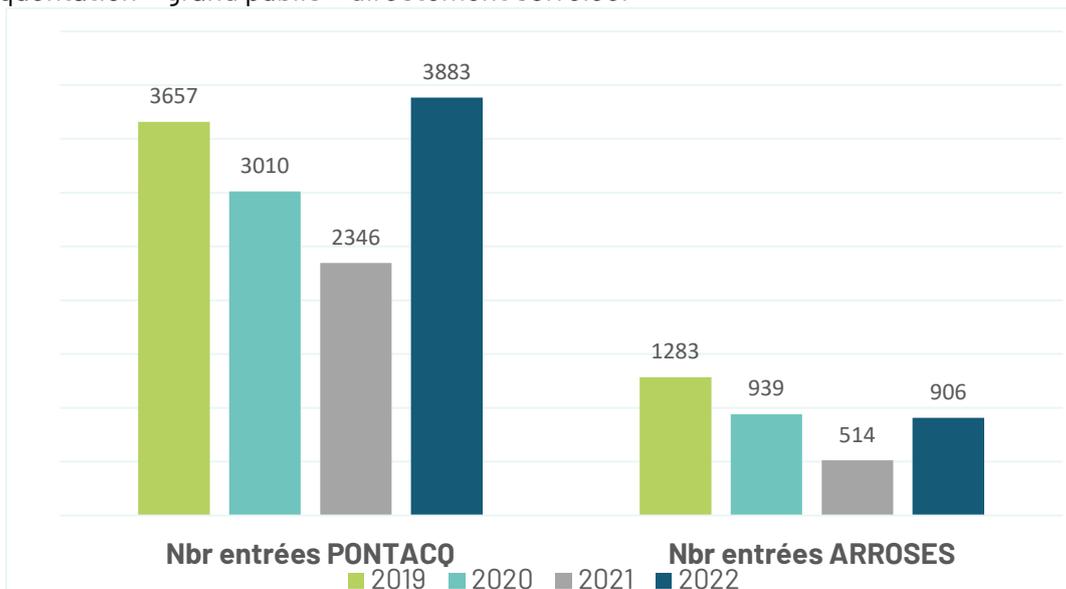
Une proposition de transport avec tarif préférentiel pour les spectacles non délocalisables (ex/ cirque, orchestre) est également faite sous le dispositif « On vous emmène ». 90 personnes en ont fait usage.

Elle organise également au sein du réseau de lecture publique sur le secteur Ousse-Gabas, des spectacles en partenariat avec les bibliothèques. Il y en a eu 3 en 2022.

5.4/ Sport

Piscines

Les 2 piscines intercommunales, situées à Pontacq et Arroses, ont profité de la météo particulièrement estivale avec une fréquentation « grand public » directement corrélée.



La piscine de Pontacq a également accueilli en juin et septembre les élèves de 6 écoles et 1 collège (137h mises à disposition).

Associations sportives

La collectivité a soutenu des associations sportives à la fois sur l'aide à la formation et sur le soutien à l'évènementiel selon son règlement en vigueur.

Au regard des difficultés vécues par le Pau Nousty Sport à la suite de l'orage de grêle, la collectivité a acheté et offert aux habitants du territoire 150 places au match de gala organisé au Palais des sports de Pau.

6.2/ Santé

Contrat Local de Santé

Le Contrat Local de Santé, conjoint avec la CC Luys en Béarn et la CC Pays de Nay a mis en œuvre plusieurs actions sur l'année en lien avec la prévention (octobre rose, conduites addictives), l'accompagnement à la perte d'autonomie (valorisation des métiers d'aide à la personne), le soutien des aidants, la promotion de la santé (sport, alimentation en direction de la jeunesse) ainsi qu'en matière de santé environnement (qualité de l'air).

En parallèle, la collectivité participe également, par le biais du dispositif Présence médicale 64, au maintien et au renforcement de l'offre de soins sur le territoire.

Offre de soins

La collectivité facilite la pratique coordonnée pour les praticiens de santé en leur proposant les conditions d'exercice adaptées au sein de Maisons de Santé.

Ainsi, la communauté de communes gère la Maison de Santé à Lembeye et porte le projet d'une création à Soumoulou. En 2022, les premières études ont été lancées, dont le recrutement du cabinet d'architectes, avec des crédits consommés à hauteur de 31 106 € et les premiers dossiers de demande de financement déposés.



6.3/ Portage de repas

Un service de portage de repas est géré en régie pour le secteur du Vic-Bilh. Les repas sont à ce jour fournis par le Centre Hospitalier de Pau. Un travail a été engagé dans le cadre de la construction de l'EHPAD à Lembeye pour organiser le service depuis ce point de livraison permettant ainsi de limiter les trajets (risque routier et pollution) et d'ouvrir le nombre de bénéficiaires.

En 2022, 54 personnes ont recouru à ce service pour 11 526 repas livrés.

6.4/ Inclusion numérique

En lien avec les Maisons France Service du territoire (Morlaàs, Pontacq & Lembeye), la collectivité a œuvré à l'organisation d'une offre de service pour l'inclusion numérique dont le déploiement s'opérera en 2023 avec des permanences hebdomadaires et des ateliers thématiques.